

Article 3

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de l'autorisation du présent produit est fixée au 4 avril 2032.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.

A Maisons-Alfort, le 16/08/2023

DocuSigned by:
Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques de la famille de produits

Les modifications apportées par la présente décision sont indiquées en italique.

Partie I.- Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

| | |
|--|--------|
| Nom commercial | DAAP19 |
| Autre(s) nom(s) commercial(aux) | - |

1.2. Type de produit(s)

| | |
|-------------------------|--|
| Types de produit | TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux. TP03 - Hygiène vétérinaire. TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. |
|-------------------------|--|

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

| | | |
|--|--|---|
| Nom et adresse du détenteur | Nom | Ets. PINTAUD |
| | Adresse | RUE MAURICE PINTAUD 16230 MANSLE FRANCE |
| Numéro de demande | BC-JT086006-19 | |
| Type de demande | Changement administratif d'une autorisation nationale (NA-ADC) | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034 | |
| Date d'autorisation | 05/04/2022 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 04/04/2032 | |

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Ets. PINTAUD |
| Adresse du fabricant | RUE MAURICE PINTAUD 16230 MANSLE FRANCE |
| Emplacement des sites de fabrication | RUE MAURICE PINTAUD 16230 MANSLE FRANCE |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Ets. RICHET |
| Adresse du fabricant | 8 RUE DE MARLE 02250 TAVAUX-ET-PONTSERICOURT FRANCE |
| Emplacement des sites de fabrication | 8 RUE DE MARLE 02250 TAVAUX-ET-PONTSERICOURT FRANCE |

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

| | |
|---|---|
| Substance active | Hypochlorite de sodium |
| Nom du fabricant | ARKEMA FRANCE |
| Adresse du fabricant | 420, RUE D'ESTIENNE D'ORVES 92705 COLOMBES CEDEX FRANCE |
| Emplacement des sites de fabrication | ROUTE NATIONALE 85 BP 1 38560 JARRIE FRANCE |

| | |
|---|--|
| Substance active | Hypochlorite de sodium |
| Nom du fabricant | ELECTROQUIMICA DE HERNANI, S.A. |
| Adresse du fabricant | ENTIDAD EPELE 29 20120 HERNANI SANTIAGO ODRIOZOLA ESPAGNE |
| Emplacement des sites de fabrication | ENTIDAD EPELE 29 20120 HERNANI ESPAGNE |

| | |
|---|---|
| Substance active | Hypochlorite de sodium |
| Nom du fabricant | KEM ONE |
| Adresse du fabricant | KEM ONE IMMEUBLE LE QUADRILLE 19, RUE JACQUELINE AURIOL 69008 LYON, FRANCE |
| Emplacement des sites de fabrication | KEM ONE ETABLISSEMENT DE SAINT FONTS QUAI AULAGNE CS 70035 69191 SAINT-FONTS CEDEX, FRANCE |
| | KEM ONE ETABLISSEMENT DE LAVERA ECOPOLIS LAVERA SUD BP3 13117 LAVERA CEDEX, FRANCE |

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 1,50 | 13,50 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 10,71 | 96,42 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,00 | 8,55 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Type de formulation

Concentré soluble, gel prêt à l'emploi, Liquide prêt à l'emploi (spray)

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 1.1

1. Information administrative sur le Meta RCP 1.1

1.1. Identification du Meta RCP 1.1

| | |
|----------------|--------------|
| Identification | Meta RCP 1.1 |
|----------------|--------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|------------|---|
| Numéro 1.1 | - |
|------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|---------------------|------|
| Type de produit (s) | TP 2 |
|---------------------|------|

2. Composition du Meta RCP 1.1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1.1

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 9,60 | 9,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 68,57 | 68,57 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|----------------------|
| SL concentré soluble |
|----------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1.1

| Classification | |
|--------------------------|---|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Lésions oculaires graves, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux. H315 : Provoque une irritation cutanée. H318 : Provoque de graves lésions des yeux. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|----------------------|--|
| Conseils de prudence | <p>P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102 : Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.</p> <p>P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</p> <p>P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.</p> <p>P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.</p> <p>P305 + P351 +P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p> |
| Note | <p>EUH031 : Au contact d'un acide, libère un gaz toxique.</p> <p>EUH206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).</p> |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1.1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage #1.1.1 – Désinfection des piscines privées

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Intérieur Extérieur |
| Méthode(s) d'application | Système clos - Transfert manuel ou avec un système de dosage automatisé |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | 3 mg/L de chlore disponible dans l'eau. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L, fermeture de protection à l'épreuve des enfants |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.1



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.1

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.1

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.1

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.1

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 1.1.2 – Chloration choc des piscines privées

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Virus Algues vertes |
| Domaine(s) d'utilisation | Intérieur Extérieur |
| Méthode(s) d'application | Système clos - Transfert manuel ou avec un système de dosage automatisé |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | 50 mg/L de chlore disponible dans l'eau. Temps de contact : - Bactéries et virus : 10 minutes - Algues vertes : 48 heures |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L, fermeture de protection à l'épreuve des enfants |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.1

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.1

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.1

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.1

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.1

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1.1

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Le traitement doit être effectué à un pH compris entre 6,8 et 7,4.
- Vérifier régulièrement la teneur en chlore des piscines car les UV peuvent dégrader partiellement le chlore.
- S'assurer du mélange complet du produit à l'eau.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Utiliser ce produit exclusivement pour traiter l'eau des piscines reliées à un réseau d'eaux usées. Ne pas déverser l'eau des piscines directement dans les eaux de surfaces.
- Se laver les mains après chargement du produit et maintenance/nettoyage des pompes dispensant le produit.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Une fermeture de protection à l'épreuve des enfants est requise.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin :
Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale
En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Protéger du gel.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 6 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1.1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 5L BEC SPECIAL PISCINE 10L BEC SPECIAL PISCINE 20L BEC SPECIAL PISCINE CHLORE LIQUIDE SPECIAL POMPE DOSEUR LTCSA CHLORE LIQUIDE SPECIAL POMPE DOSEUR LTSA REVA KLOR LIQUIDE 9,6%C.A. REV PISCINE | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-01.1-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 9,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 68,57 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 1.2

1. Information administrative sur le Meta RCP 1.2

1.1. Identification du Meta RCP 1.2

| | |
|----------------|--------------|
| Identification | Meta RCP 1.2 |
|----------------|--------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|------------|---|
| Numéro 1.2 | - |
|------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|---------------------|------|
| Type de produit (s) | TP 2 |
|---------------------|------|

2. Composition du Meta RCP 1.2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1.2

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 12,50 | 12,50 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 89,29 | 89,29 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|----------------------|
| SL concentré soluble |
|----------------------|



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1.2

| Classification | |
|--------------------------|---|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée, catégorie 1 Lésions oculaires graves, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H318 : Provoque de graves lésions des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux. H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P405 : Garder sous clef. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation. |
| Note | EUH031 : Au contact d'un acide, libère un gaz toxique. EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires. |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1.2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1.2.1 – Désinfection des piscines publiques et privées

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Intérieur Extérieur |
| Méthode(s) d'application | Système clos - Transfert manuel ou avec un système de dosage automatisé |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | 3 mg/L de chlore disponible dans l'eau. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 10L, 20L |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.2

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.2

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.2

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.2

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.2

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 1.2.2 – Chloration choc des piscines publiques et privées

| | |
|---|-------------------------------------|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Virus Algues vertes |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

| | |
|--|--|
| Domaine(s) d'utilisation | Intérieur Extérieur |
| Méthode(s) d'application | Système clos - Transfert manuel ou avec un système de dosage automatisé |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | 50 mg/L de chlore disponible dans l'eau. Temps de contact : - Bactéries et virus : 10 minutes - Algues vertes : 48 heures |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 10L, 20L |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.2

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.2

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.2

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.2

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1.2

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1.2

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Utiliser ce produit exclusivement pour traiter l'eau des piscines reliées à un réseau d'eaux usées. Ne pas déverser l'eau des piscines directement dans les eaux de surfaces
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection, ainsi qu'un appareil de protection respiratoire pendant la phase d'application du produit la maintenance du système.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
Informations au personnel de santé / au médecin :
Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avalier. NE PAS faire vomir.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
En cas de symptômes : appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 4 mois.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1.2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 10L STROMB ANTICALCAIRE 20L STROMB ANTICALCAIRE HYPOCHLORITE DE SOUDE 13% LTSA PISCINE HYPOCHLORITE DE SOUDE 13% LTCSA PISCINE REVA KLOR LIQUIDE 12,5%C.A. BAYROL CHLORE LIQUIDE PROFESSIONNEL | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-01.2-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 12,50 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 89,29 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2.1

1. Information administrative sur le Meta RCP 2.1

1.1. Identification du Meta RCP 2.1

| | |
|-----------------------|--------------|
| Identification | Meta RCP 2.1 |
|-----------------------|--------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|-------------------|---|
| Numéro 2.1 | - |
|-------------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|------------|
| Type de produit (s) | TP 2, 3, 4 |
|----------------------------|------------|

2. Composition du Meta RCP 2.1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2.1

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 | 18,57 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|----------------------|
| SL concentré soluble |
|----------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2.1

| Classification | |
|--------------------------|--|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Attention |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie. P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. |

| | |
|------|--|
| | <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p> |
| Note | <p>EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). P280 non requise pour les usages non professionnels.</p> |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2.1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 2.1.1 – Désinfection des surfaces (sols) par essuyage avec une serpillère et un seau

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organisme obligatoire : - Bactéries : 30 % v/v Organismes additionnels : - Champignons, levures et virus : 30% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2.1.2 – Désinfection des surfaces (autre que les sols) par essuyage avec un tissu et un seau

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organisme obligatoire : - Bactéries : 30 % v/v Organismes additionnels : - Champignons, levures et virus : 30% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents pendant l'application du produit et jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 2.1.3 – Désinfection des cuvettes de toilette

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organisme obligatoire : - Bactéries: 30 % v/v Organismes additionnels : - Champignons, levures et virus : 30% v/v Temps de contact : 5 minutes Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L |

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire puis actionner la chasse d'eau.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 2.1.4 – Désinfection des surfaces (autre que les sols) en contact avec l'alimentation par essuyage avec un tissu / une serpillère et un seau

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 30 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 30% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L |

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents pendant l'application du produit et jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 2.1.5 – Désinfection des habitats pour animaux de compagnie et des équipements associés

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 28,6 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 37,5% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L |

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des logements pour animaux vides.
- Enlevez toute denrée alimentaire et boissons avant le traitement.
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents pendant l'application du produit et jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.1

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2.1

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette. Le volume de produit à diluer et le volume d'eau à utiliser devront être clairement indiqués sur l'étiquette (par exemple, ajouter X volumes de produit dans Y volumes d'eau).

5.2. Mesures de gestion de risque

- Se laver les mains après utilisation.
- Eviter le contact avec la peau.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Protéger du gel.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 11 mois.
- Conserver hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2.1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. BEC EUCALYPTUS 1L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. BEC PARF. NET. 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. CARREFOUR EUCALYPTUS 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. NETTO EUCALYPTUS 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. APTA EUCALYPTUS EAU DE JAVEL EUCALYPTUS CLAIR MARQUE REPERE 2L 2L EAUX DE JAVEL PARFUM EUCALYPTUS CASINO 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. BELLEFRANCE EUCALYPTUS 5L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. BEC EUCALYPTUS 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. LE LYNX EUCALYPTUS EAU DE JAVEL 2,6% W5 2L PARFUMEE A L'EUCALYPTUS JAVEL 2,5% EUCALYPTUS LTCSA JAVEL 2,5% PIN LTCSA EAU DE JAVEL U EUCALYPTUS 2L EAU DE JAVEL NEIGE A 2,6%C.A. EUCALYPTUS 2L EAU DE JAVEL O 2 JAVEL A 2,6%C.A. EUCALYPTUS | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.1-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 |

| | | | | | |
|---|--|------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. BEC LAVANDE 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. APTA LAVANDE 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. U LAVANDE 5L EAU DE JAVEL BEC LAVANDE EAU DE JAVEL 2,6% W5 2L PARFUMEE A LA LAVANDE 2L EAU DE JAVEL LE LYNX LAVANDE | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.1-02 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé | / | Substance active | / | / | 2,60 |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



anses

| | | | | | |
|--|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. BEC LAVANDE 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. APTA LAVANDE 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. U LAVANDE 5L EAU DE JAVEL BEC LAVANDE EAU DE JAVEL 2,6% W5 2L PARFUMÉE A LA LAVANDE 2L EAU DE JAVEL LE LYNX LAVANDE | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.1-02 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| en équivalent Cl ₂) | | | | | |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 |

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. BEC MENTHE 5L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. BEC MENTHE 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. TACHY MENTHE | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.1-03 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 |

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. BEC PROVENÇAL 5L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. BEC PROVENÇAL | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.1-04 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | | | | | |
|---|--|-------------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 1L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. BEC 2L EAU DE JAVEL BEC A 2,6%C.A. 10L EAU DE JAVEL BEC A 2,6%C.A. EAU DE JAVEL SANS PARFUM ECO+ 2L 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. APTA 2L EAUX DE JAVEL NON PARFUMEE TOUS LES JOURS 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. BELLEFRANCE 5L EAU DE JAVEL BEC A 2,6%C.A. 5L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. ECOPRIX EAU DE JAVEL SANS PARFUM ECO+ 5L 5L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. TOP BUDGET 5L EAUX DE JAVEL NON PARFUMEE TOUS LES JOURS 5L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. NETTO 5L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. TACHY 5L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. ALBA NET 5L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. NEIGE 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. TACHY 2L EAU DE JAVEL LE LYNX A 2,6%C.A. EAU DE JAVEL 2,6% W5 2L NATURE JAVEL 2,5% NATURE LTCSA JAVEL 2,5% JAVEL OR LTCSA 2L EAU DE JAVEL PRIX MINI 5L EAU DE JAVEL PRIX MINI 2L EAU DE JAVEL NEIGE A 2,6%C.A. 2L EAU DE JAVEL O 2 JAVEL A 2,6%C.A. | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.1-05 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 |

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. BEC CITRON EAU DE JAVEL CITRON CLAIR MARQUE REPERE 2L 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. U CITRON 5L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. BEC CITRON 2L EAU DE JAVEL 2,6%C.A. LE LYNX CITRON EAU DE JAVEL 2,6% W5 2L PARFUMÉE AU CITRON JAVEL 2,5% CITRON LTCSA 2L EAU DE JAVEL NEIGE A 2,6%C.A. CITRON | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.1-06 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2.21

1. Information administrative sur le Meta RCP 2.21

1.1. Identification du Meta RCP 2.21

| | |
|-----------------------|---------------|
| Identification | Meta RCP 2.21 |
|-----------------------|---------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|--------------------|---|
| Numéro 2.21 | - |
|--------------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|------------|
| Type de produit (s) | TP 2, 3, 4 |
|----------------------------|------------|

2. Composition du Meta RCP 2.21

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2.21

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|-----------|------------------|------------|-----------|-------------|------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 4,80 | 4,80 |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|--|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 34,29 | 34,29 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,00 | 0,16 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|----------------------|
| SL concentré soluble |
|----------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2.21

| Classification | |
|--------------------------|--|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Lésions oculaires graves, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Étiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie. P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |

| | |
|------|--|
| | <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p> |
| Note | <p>EUH206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).</p> <p>EUH031 : Au contact d'un acide, libère un gaz toxique.</p> <p>P280 non requise pour les usages non professionnels.</p> |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2.21

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 2.21.1 – Désinfection des surfaces (sols) par essuyage avec un balai et un seau

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organisme obligatoire : - Bactéries : 15 % v/v Organismes additionnels : - Champignons, levures et virus : 15% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | 250mL, 3x250mL (PVC Berlingot) |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2.21.2 – Désinfection des surfaces (autre que les sols) par essuyage avec un tissu et un seau

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organisme obligatoire : - Bactérie : 15 % v/v Organismes additionnels : - Champignons, levures et virus : 15% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | 250mL, 3x250mL (PVC Berlingot) |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 2.21.3 – Désinfection des cuvettes de toilette

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organisme obligatoire : - Bactérie : 15 % v/v Organismes additionnels : - Champignons, levures et virus : 15% v/v Temps de contact: 5 minutes Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | 250mL, 3x250mL (PVC Berlingot) |

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire puis actionner la chasse d'eau.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Verser avec précautions le produit dans la cuvette des toilettes afin d'éviter toute éclaboussure.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 2.21.4 – Désinfection des surfaces (autre que les sols) en contact avec l'alimentation par essuyage avec un tissu et un seau

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 15 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 15% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | 250mL, 3x250mL (PVC Berlingot) |

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 2.21.5 – Désinfection des habitats pour animaux de compagnie et des équipements associés

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 14,3 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 17,8% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | 250mL, 3x250mL (PVC Berlingot) |

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des logements pour animaux vides.
- Enlevez toute denrée alimentaire et boissons avant le traitement.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.21



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2.21

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette. Le volume de produit à diluer et le volume d'eau à utiliser devront être clairement indiqués sur l'étiquette (par exemple, ajouter X volumes de produit dans Y volumes d'eau).

5.2. Mesures de gestion de risque

- Se laver les mains après utilisation.
- Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Une fermeture de protection à l'épreuve des enfants est requise.
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
Informations au personnel de santé / au médecin :
Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 8 mois.
- Conserver hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2.21

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | EAU DE JAVEL EUCALYPTUS CLAIR MARQUE REPERE 3X250ML 3X250ML EAUX DE JAVEL CONCENTREE PARFUM EUCALYPTUS CASINO 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. APTA EUCALYPTUS 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. NETTO EUCALYPTUS 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. BEC EUCALYPTUS BERLINGOTS JAVEL 4,8% W5 EUCALYPTUS 3X250ML 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. LELYNX EUCALYPTUS 3X250ML EAU DE JAVEL U EUCALYPTUS 3X250ML EAU DE JAVEL NEIGE A 4,8%C.A. EUCALYPTUS 3X250ML EAU DE JAVEL O 2 A 4,8%C.A. EUCALYPTUS | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.21-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 4,80 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 34,29 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,16 |

| | | | | | |
|---|--|------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. U CITRON EAU DE JAVEL CITRON CLAIR MARQUE REPERE 3X250ML 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. BEC CITRON BERLINGOTS JAVEL 4,8% W5 CITRON 3X250ML | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.21-02 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 4,80 |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | | | | | |
|--|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. U CITRON EAU DE JAVEL CITRON CLAIR MARQUE REPERE 3X250ML 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. BEC CITRON BERLINGOTS JAVEL 4,8% W5 CITRON 3X250ML | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.21-02 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 34,29 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,16 |

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. U LAVANDE 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. BEC LAVANDE | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.21-03 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 4,80 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 34,29 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,16 |

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. BEC 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. BEC 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. NETTO 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. APTA 3X250ML EAUX DE JAVEL CONCENTREE NON PARFUMEE TOUS LES JOURS EAU DE JAVEL SANS PARFUM ECO+ 3X250ML 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. ECOPRIX BERLINGOTS JAVEL 4,8% W5 NATURE 3X250ML 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. LELYNX 3X250ML EAU DE JAVEL 4,8%C.A. NEIGE 250ML EAU DE JAVEL PRIX MINI 3X250ML EAU DE JAVEL PRIX MINI 3X250ML EAU DE JAVEL O 2 A 4,8%C.A. | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.21-04 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 4,80 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 34,29 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2.22

1. Information administrative sur le Meta RCP 2.22

1.1. Identification du Meta RCP 2.22

| | |
|-----------------------|---------------|
| Identification | Meta RCP 2.22 |
|-----------------------|---------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|--------------------|---|
| Numéro 2.22 | - |
|--------------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|------------|
| Type de produit (s) | TP 2, 3, 4 |
|----------------------------|------------|

2. Composition du Meta RCP 2.22

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2.22

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 3,60 | 3,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 25,71 | 25,71 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,00 | 0,081 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|----------------------|
| SL concentré soluble |
|----------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2.22

| Classification | |
|--------------------------|--|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Lésions oculaires graves, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie. P234 : conserver uniquement dans le récipient d'origine. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. |

| | |
|------|---|
| | <p>P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P305 + P351 +P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p> |
| Note | <p>EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). P280 non requise pour les usages non professionnels.</p> |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2.22

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 2.22.1 – Désinfection des surfaces (sols) par essuyage avec une serpillière et un seau

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organisme obligatoire : - Bactéries : 22,2% v/v Organismes additionnels : - Champignons, levures et virus : 22,2% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteilles HDPE 1L, 2L, 5L - fermeture de protection à l'épreuve des enfants |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.22



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.22

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.22

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.22

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2.22.2 – Désinfection des surfaces (autre que les sols) par essuyage avec un tissu et un seau

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organisme obligatoire : - Bactérie : 22.2% v/v Organismes additionnels : - Champignons, levures et virus : 22.2% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteilles HDPE 1L, 2L, 5L - fermeture de protection à l'épreuve des enfants |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2.22

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2.22

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2.22

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2.22

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 2.22.3 – Désinfection des cuvettes de toilette

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organisme obligatoire : - Bactéries : 22,2 % v/v Organismes additionnels : - Levures, champignons et virus : 22,2 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteilles HDPE 1L, 2L, 5L - fermeture de protection à l'épreuve des enfants |

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire puis actionner la chasse d'eau.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.22

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.22

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.22

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.22

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 2.22.4 – Désinfection des surfaces (autre que les sols) en contact avec l'alimentation par essuyage avec un tissu et un seau

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 22,2 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 22,2 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteilles HDPE 1L, 2L, 5L - fermeture de protection à l'épreuve des enfants |

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.22

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Rincer les surfaces après traitement.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.22

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.22

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.22

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 2.22.5 – Désinfection des habitats pour animaux de compagnie et des équipements associés

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 18,2 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et 28,6% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteilles HDPE 1L, 2L, 5L - fermeture de protection à l'épreuve des enfants |

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.22

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des logements pour animaux vides.
- Enlever toute denrée alimentaire et boissons avant le traitement.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.22

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.22

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2.22

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2.22

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette. Le volume de produit à diluer et le volume d'eau à utiliser devront être clairement indiqués sur l'étiquette (par exemple, ajouter X volumes de produit dans Y volumes d'eau).

5.2. Mesures de gestion de risque

- Se laver les mains après utilisation.
- Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- Une fermeture de protection à l'épreuve des enfants est requise.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
Informations au personnel de santé / au médecin :
Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale
En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Protéger du gel.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 11 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2.22

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 2L EAU DE JAVEL 3,6%C.A. BEC EUCALYPTUS 1L EAU DE JAVEL 3,6%C.A. BEC EUCALYPTUS EAU DE JAVEL 3,6% W5 2L PARFUMEE A L'EUCALYPTUS | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.22-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 3,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 25,71 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,081 |

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 2L EAU DE JAVEL 3,6%C.A. BEC LAVANDE EAU DE JAVEL 3,6% W5 2L PARFUMEE A LA LAVANDE | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.22-02 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 3,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 25,71 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,081 |

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom commercial | 2L EAU DE JAVEL 3,6%C.A. BEC PROVENÇAL | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.22-03 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 3,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 25,71 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,081 |

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 2L EAU DE JAVEL 3,6%C.A. BEC CITRON EAU DE JAVEL 3,6% W5 2L PARFUMÉE AU CITRON | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.22-04 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 3,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 25,71 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,081 |

| | | | | | |
|---|--|------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom commercial | 2L EAU DE JAVEL 3,6%C.A. BEC MENTHE | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.22-05 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 3,60 |

| | | | | | |
|--|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom commercial | 2L EAU DE JAVEL 3,6%C.A. BEC MENTHE | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.22-05 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 25,71 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,081 |

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 2L EAU DE JAVEL 3,6%C.A. BEC 5L EAU DE JAVEL 3,6%C.A. BEC EAU DE JAVEL 3,6% W5 2L NATURE | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-02.22-06 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 3,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 25,71 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

1. Information administrative sur le Meta RCP 3

1.1. Identification du Meta RCP 3

| | |
|-----------------------|------------|
| Identification | Meta RCP 3 |
|-----------------------|------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|-----------------|---|
| Numéro 3 | - |
|-----------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|------|
| Type de produit (s) | PT 2 |
|----------------------------|------|

2. Composition du Meta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 | 18,57 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,65 | 0,65 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|---------------------|
| Gel prêt à l'emploi |
|---------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

| Classification | |
|--------------------------|---|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée, catégorie 1C Lésions oculaires graves, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H318 : Provoque de graves lésions des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie. P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



| | |
|------|--|
| | <p>P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation.</p> <p>P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche NE PAS faire vomir.</p> <p>P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.</p> <p>P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P405 : Garder sous clef.</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p> |
| Note | EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 3.2 – Désinfection des cuvettes de toilette

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique Pour les professionnels uniquement : institutionnels, industriel et médical Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Appliquer le produit sur les parois de la cuvette et actionner la chasse d'eau – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Produits prêts à l'emploi. Temps de contact : 5 minutes Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Pour les professionnels : Flacon col de cygne en PEHD 0.75L Flacon en PEHD 0.75L |

| | |
|--|--|
| | Pour les non professionnels : Flacon col de cygne en PEHD 0.75L |
|--|--|

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 3

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour les utilisateurs professionnels, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit.
- Se laver les mains après utilisation.
- Eviter le contact avec les yeux et la peau.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.
Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
Informations au personnel de santé / au médecin :
Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
En cas de symptômes : appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Conserver hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Durée de stockage : 11 mois.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom commercial | 750ML GEL WC AVEC JAVEL A 2,6%C.A. BEC | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-03-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,65 |

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 750ML GEL WC AVEC JAVEL A 2,6%C.A. BEC CITRON 750ML GEL WC JAVELLISANT CITRON FIRST CLEAN 750ML NETTOYANT JAVELLISANT CITRON HOMSENS 750ML GEL DESINFECTANT CITRON PROCHLOR 750ML ULTRA SYSTEME GEL WC AVEC JAVEL CITRON GEH 750ML GEL JAVEL WC PUROCHLOR + CITRON | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-03-02 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,65 |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 750ML GEL WC AVEC JAVEL A 2,6%C.A. BEC EUCALYPTUS 750ML GEL WC JAVELLISANT EUCALYPTUS FIRST CLEAN 750ML NETTOYANT JAVELLISANT EUCALYPTUS HOMSENS 750ML GEL DESINFECTANT EUCALYPTUS PROCHLOR 750ML ULTRA SYSTEME GEL WC AVEC JAVEL EUCALYPTUS GEH 750ML GEL JAVEL DESINFECTANT ASSAINYTHOL SANITAIRE 750ML GEL JAVEL WC PUROCHLOR + EUCALYPTUS | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-03-03 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,65 |

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 750ML GEL JAVEL 2,6%C.A. APTA CIBLE EUCALYPTUS 750ML GEL JAVEL 2,6%C.A. BEC TOUCH' FRAICHEUR BOISEE 750ML GEL PARF. LE LYNX GEL JAVEL PRECISE W5 750ML PARFUM EUCALYPTUS 750ML GEL JAVEL LTCSA EUCALYPTUS | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-03-04 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,65 |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 750ML GEL JAVEL 2,6%C.A. APTA CIBLE 750ML GEL JAVEL 2,6%C.A. BEC TOUCH' 5L GEL JAVEL BEC 2,6%C.A. 2L GEL JAVEL BEC 2,6%C.A. 750ML GEL LE LYNX | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-03-05 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,65 |

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 750ML GEL JAVEL 2,6%C.A. BEC TOUCH' CITRON GEL JAVEL PRECISE W5 750ML PARFUM CITRON | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-03-06 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,65 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 4

1. Information administrative sur le Meta RCP 4

1.1. Identification du Meta RCP 4

| | |
|-----------------------|------------|
| Identification | Meta RCP 4 |
|-----------------------|------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|-----------------|---|
| Numéro 4 | - |
|-----------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|------|
| Type de produit (s) | TP 2 |
|----------------------------|------|

2. Composition du Meta RCP 4

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 4

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 1,50 | 1,50 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 10,71 | 10,71 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,66 | 0,66 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|---------------------|
| Gel prêt à l'emploi |
|---------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 4

| Classification | |
|----------------------|--|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée, catégorie 1C Lésions oculaires graves, catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 3 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|--------------------------|---|
| | H318 : Provoque de graves lésions des yeux H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie. P234 : conserver uniquement dans le récipient d'origine P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage* P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P405 : Garder sous clef. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation. |
| Note | EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). *Non requis pour les usages non professionnels |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 4

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 4.1 – Désinfection des surfaces (autres que les sols) par essuyage avec un tissu et un seau

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Institutionnels, industriel et médical Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Essuyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Produits prêts à l'emploi. Temps de contact : 5 minutes Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Flacon col de cygne en PEHD 0.75L Flacon en PEHD 1L |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit.
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 4.2 – Désinfection des cuvettes de toilette

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Appliquer le produit sur les parois de la cuvette et actionner la chasse d'eau – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Produits prêts à l'emploi. Temps de contact : 5 minutes Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels, Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Pour les Non professionnels : Flacon col de cygne en PEHD 0.75L Pour les Professionnels : Flacon col de cygne en PEHD 0.75L, bouteille PEHD 1L |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire puis actionner la chasse d'eau.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 4

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.

- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation
- Pour les utilisateurs professionnels, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit.
- Se laver les mains après utilisation.
- Eviter le contact avec les yeux.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.
Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
Informations au personnel de santé / au médecin :
Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
En cas de symptômes : appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 11 mois.
- Conserver hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 4

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 1L GEL AVEC JAVEL BEC MULTI-USAGES 1L GEL MULTI-USAGES LE LYNX 1L ULTRA CUISINE GEL JAVELLISANT GEH 1L GEL JAVEL FIRST CLEAN | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-04-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 1,50 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 10,71 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,66 |

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 750ML GEL WC AVEC JAVEL 1,5%C.A. BEC SOFT POWER GEL WC JAVEL W5 750ML PARFUM PIN | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-04-02 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 1,50 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 10,71 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,66 |

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom commercial | 750ML GEL WC AVEC JAVEL 1,5%C.A. BEC | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-04-03 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 1,50 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 10,71 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,66 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 5

1. Information administrative sur le Meta RCP 5

1.1. Identification du Meta RCP 5

| | |
|-----------------------|------------|
| Identification | Meta RCP 5 |
|-----------------------|------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|-----------------|---|
| Numéro 5 | - |
|-----------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|------|
| Type de produit (s) | PT 2 |
|----------------------------|------|

2. Composition du Meta RCP 5

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 5

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 1,50 | 1,50 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 10,71 | 10,71 |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---------------------|---------------------|-------------|------------|-----------|-------------|------|
| | | | | | Min | Max |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,62 | 0,62 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

Spray liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 5

| Classification | |
|--------------------------|--|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 3 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Attention |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation. |
| Note | EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 5

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 5.1 – Désinfection des surfaces par pulvérisation avec pulvérisateur à gâchette

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique Pour les professionnels uniquement : institutionnels, industriel et médical Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Pulvérisation |

| | |
|--|--|
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Produits prêts à l'emploi. Temps de contact : 5 minutes Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels, non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Spray à gâchette en PEHD 0.5L, 0.75L |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Laisser agir le produit au moins 5 minutes, puis rincer.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 5

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 5

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Protéger du gel.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 11 mois.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 5

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 500ML SPRAY JAVEL A 1,5%C.A. BEC X-SPRAY 750ML SPRAY JAVEL A 1,5%C.A. BEC X-SPRAY 500ML SPRAY LE LYNX SPRAY NETTOYANT JAVEL 1,5% W5 CUISINE ET SALLE DE BAIN 750ML | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-05-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 1,50 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 10,71 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,62 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 6.1

1. Information administrative sur le Meta RCP 6.1

1.1. Identification du Meta RCP 6.1

| | |
|-----------------------|--------------|
| Identification | Meta RCP 6.1 |
|-----------------------|--------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|-------------------|---|
| Numéro 6.1 | - |
|-------------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|-----------|
| Type de produit (s) | TP2, 3, 4 |
|----------------------------|-----------|

2. Composition du Meta RCP 6.1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 6.1

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 9,60 | 9,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 68,57 | 68,57 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|-------------------|
| Concentré soluble |
|-------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 6.1

| Classification | |
|----------------------|--|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Lésions oculaires graves, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux |

| | |
|--------------------------|--|
| | H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie. P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P264: Se laver ... soigneusement après manipulation P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation. |
| Note | EUH206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). EUH031 : au contact d'un acide, libère un gaz toxique. P280 non requise pour les usages non professionnels. |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 6.1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 6.1.1 – Désinfection des surfaces (sols) par essuyage avec un balai et un seau

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|--|---|
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries : 9,1 % v/v Organismes additionnels : - Levures, champignons et virus : 9,1% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L - fermeture de protection à l'épreuve des enfants |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.1

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.1

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.1

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.1

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 6.1.2 – Désinfection des surfaces (autre que les sols) par essuyage avec un tissu et un seau

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries : 9,1 % v/v |

| | |
|--|---|
| | Organismes additionnels : - Levures, champignons et virus : 9,1% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L - fermeture de protection à l'épreuve des enfants |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.1

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents pendant l'application du produit et jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.1

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.1

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.1

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 6.1.3 – Désinfection des surfaces (autre que les sols) en contact avec l'alimentation par essuyage avec un tissu et un seau

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestiques Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Essuyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 9,1 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 9,1% v/v |

| | |
|--|---|
| | Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L- fermeture de protection à l'épreuve des enfants |

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.1

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents pendant l'application du produit et jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.1

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.1

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.1

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 6.1.4 – Désinfection des habitats pour animaux de compagnie et des équipements associés

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 8,3 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 11,1% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|--|---|
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L- fermeture de protection à l'épreuve des enfants |

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 6.1

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des poulaillers/étables/clapiers/cages/enclos vides.
- Enlever toutes denrées alimentaires et boissons avant le traitement.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents pendant l'application du produit et jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.1

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.1

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.1

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 6.1

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette. Le volume de produit à diluer et le volume d'eau à utiliser devront être clairement indiqués sur l'étiquette (par exemple, ajouter X volumes de produit dans Y volumes d'eau).

5.2. Mesures de gestion de risque

- Se laver les mains après utilisation.
- Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- Une fermeture de protection à l'épreuve des enfants est requise.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
Informations au personnel de santé / au médecin :
Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale
En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Protéger du gel.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 6 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 6.1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 5L EAU DE JAVEL 9,6%C.A. BEC 10L EAU DE JAVEL 9,6%C.A. BEC 20L EAU DE JAVEL 9,6%C.A. BEC 5L EAU DE JAVEL NEIGE A 9,6%C.A. 20L EAU DE JAVEL NEIGE A 9,6%C.A. 5L EAU DE JAVEL O 2 JAVEL A 9,6%C.A. 20L EAU DE JAVEL O 2 JAVEL A 9,6%C.A. | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-06.1-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 9,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 68,57 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 6.21

1. Information administrative sur le Meta RCP 6.21

1.1. Identification du Meta RCP 6.21

| | |
|-----------------------|---------------|
| Identification | Meta RCP 6.21 |
|-----------------------|---------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|--------------------|---|
| Numéro 6.21 | - |
|--------------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|------------|
| Type de produit (s) | PT 2, 3, 4 |
|----------------------------|------------|

2. Composition du Meta RCP 6.21

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 6.21

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 9,60 | 9,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 68,57 | 68,57 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|-------------------|
| Concentré soluble |
|-------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 6.21

| Classification | |
|--------------------------|---|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Lésions oculaires graves, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. |

| | |
|------|--|
| | <p>P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p> |
| Note | <p>EUH031 : Au contact d'un acide, libère un gaz toxique.</p> <p>EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires</p> |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 6.21

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 6.21.1 – Désinfection des surfaces dures en milieu médical

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Médical Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Application manuelle - essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 8,9 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 8,9% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 0.25L Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L Fût en PEHD 200L Cuve en PEHD 1000L |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 6.21.2 – Désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf pour industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (général, viande, lait, boissons alcoolisées et non alcoolisées, agriculture), institutions Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Application manuelle - par essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> • Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries de la viande, industries du lait et industries des boissons alcoolisées) : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 8,9 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 8,9% v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désinfection des surfaces dans les industries de boissons non alcoolisées : |

| | |
|--|--|
| | <p>Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 13,5 % v/v</p> <p>Organismes additionnels : - Champignons et virus : 13,5% v/v</p> <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : <p>Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 13,5 % v/v</p> <p>Organismes additionnels : - Champignons : 13,5% v/v</p> <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 0.25L Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L Fûts en PEHD 200L Cuve en PEHD 1000L |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 6.21.3 – Désinfection des surfaces dures dans les institutions et les industries

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf pour industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (cosmétique, agriculture, général), institutions |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général) : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 8,9 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 8,9% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 13,5 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 13,5% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 0.25L Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L Fûts en PEHD 200L Cuve en PEHD 1000L |

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 6.21.4 – Désinfection des surfaces dures par CIP

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 2 TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf pour industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (cosmétique, agriculture, général, viande, lait, boissons alcoolisées et non alcoolisées), institutions |
| Méthode(s) d'application | CIP |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries de la viande, industries du lait et industries des boissons alcoolisées) : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 8,9 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 8,9% v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries de boissons non alcoolisées : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 13,5 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 13,5% v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : <p>Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 13,5 % v/v</p> <p>Organismes additionnels : - Champignons : 13,5% v/v</p> <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 0.25L Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L Fût sen PEHD 200L Cuve en PEHD 1000L |

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 6.21

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 6.21.6 – Désinfection des surfaces dures non poreuses en zone vétérinaire

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Etablissements vétérinaires, abris pour animaux (chenils, clapiers, cages, ruches, écuries) et pour le bétail (volaille, bovins) Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 8,1 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 9,2% v/v - Virus : 10,5% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 0.25L Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L Fût en PEHD 200L Cuve en PEHD 1000L |

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des bâtiments d'élevage vides.
- Enlever toute denrée alimentaire et boissons destinées à la consommation animale avant le traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 6.21.7 – Désinfection des surfaces dures non poreuses dans les véhicules de transport de bétail

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries, levures et virus : 10,5 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 10,5% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 0.25L Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L Fût en PEHD 200L Cuve en PEHD 1000L |

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des véhicules de transport vides.
- Enlever toute denrée alimentaire et boisson destinées à la consommation animale avant le traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.7. Description de l'usage

Tableau 7. Usage # 6.21.8 – Désinfection des surfaces internes dans les systèmes de distribution d'eau potable

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie du secteur institutionnel (domiciles, hôtels ..) et du secteur médical Intérieur |
| Méthode(s) d'application | CIP, dilution |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries : 1,4 % v/v Organismes additionnels : - Levures : 4,1% v/v - Champignons : 4,1% v/v - Virus : 3,4% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 0.25L Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L Fût en PEHD 200L Cuve en PEHD 1000L |

4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).

4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 6.21

4.8. Description de l'usage

Tableau 8. Usage # 6.21.9 – Désinfection des surfaces internes dans les systèmes d'eau vétérinaires

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie vétérinaire, fermes, abris pour animaux Intérieur |
| Méthode(s) d'application | CIP, dilution |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries : 8,9 % v/v Organismes additionnels : - Levures : 8,9% v/v - Champignons : 8,9% v/v - Virus : 10,5% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 0.25L Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L Fût sen PEHD 200L Cuve en PEHD 1000L |

4.8.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

DAAP19

AMM n° FR-2022-0034



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.8.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).

4.8.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.8.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

4.8.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.21

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 6.21

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin :
- Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale
- En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Protéger du gel.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 6 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages TP 3 et TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées alimentaires.
- Pour les usages TP 4 Désinfection des surfaces internes dans les systèmes de distribution d'eau, l'utilisateur doit s'assurer du respect des valeurs limites de chlorates dans l'eau potable conformément à la Directive Eau¹.

¹ EC, 2020 : Directive (EU) 2020/2184 of the European Parliament and of the Council of 16 December 2020 on the quality of water intended for human consumption

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 6.21

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | DOSE 250ML EAU DE JAVEL A 9,6%C.A. BEC PROFESSIONNELS 10L EAU DE JAVEL A 9,6%C.A. BEC PROFESSIONNELS 20L EAU DE JAVEL A 9,6%C.A. BEC PROFESSIONNELS 1000L EAU DE JAVEL A 9,6%C.A. BEC PROFESSIONNELS FV 250ML EAU DE JAVEL 9,6%C.A. LAJOT 5L EAU DE JAVEL A 9,6%C.A. PROMOCASH 200L EAU DE JAVEL A 9,6%C.A. BEC PROFESSIONNELS 5L REIJAVEL L 20L REIJAVEL L EAU DE JAVEL 02 JAVEL A 9,6%C.A. | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-06.21-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 9,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 68,57 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 6.22

1. Information administrative sur le Meta RCP 6.22

1.1. Identification du Meta RCP 6.22

| | |
|-----------------------|---------------|
| Identification | Meta RCP 6.22 |
|-----------------------|---------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|--------------------|---|
| Numéro 6.22 | - |
|--------------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|------------|
| Type de produit (s) | PT 2, 3, 4 |
|----------------------------|------------|

2. Composition du Meta RCP 6.22

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 6.22

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 12,50 | 12,50 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 89,29 | 89,29 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|-------------------|
| Concentré soluble |
|-------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 6.22

| Classification | |
|--------------------------|---|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée, catégorie 1 Lésions oculaires graves, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H318 : Provoque de graves lésions des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Étiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|------|--|
| | <p>cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.</p> <p>P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P405 : Garder sous clef.</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p> |
| Note | <p>EUH031 : Au contact d'un acide, libère un gaz toxique.</p> <p>EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires</p> |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 6.22

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 6.22.1 – Désinfection des surfaces dures en milieu médical

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Médical Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 7,9 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 7,9% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 10L, 20L Cuve en PEHD 1000L |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 6.22.2 – Désinfection des surfaces dures en contact avec les aliments

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (général, viande, lait, boissons alcoolisées et non alcoolisées, agriculture), institutions Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage– sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> • Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries de la viande, industries du lait et industries des boissons alcoolisées) : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 7,9 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 7,9% v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries de boissons non alcoolisées : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 11,2 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 11,2% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 11.2 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 11.2% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 10L, 20L Cuve en PEHD 1000L |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage 6.22.3 – Désinfection des surfaces dures dans les institutions et les industries

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (cosmétique, agriculture, général), institutions Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général) : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 7,9 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 7,9% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 11.2 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 11.2% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 10L, 20L Cuve en PEHD 1000L |

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 6.22.4 – Désinfection des surfaces dures par CIP

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (cosmétique, agriculture, général, viande, lait, boissons alcoolisées et non alcoolisées), institutions |
| Méthode(s) d'application | CIP |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries de la viande, industries du lait et industries des boissons alcoolisées) : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 7,9 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 7,9% v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries de boissons non alcoolisées : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 11,2 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 11,2% v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : <p>Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 11.2 % v/v</p> <p>Organismes additionnels : - Champignons : 11.2% v/v</p> <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 10L, 20L Cuve en PEHD 1000L |

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- -Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 6.22.6 – Désinfection des surfaces dures non poreuses en zone vétérinaire

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Etablissements vétérinaires, abris pour animaux (chenils, clapiers, cages, ruches, écuries) et pour le bétail (volaille, bovins) |

| | |
|--|--|
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 7,1 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 8.1% v/v - Virus : 9,3% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 10L, 20L Cuve en PEHD 1000L |

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des bâtiments d'élevage vides.
- Enlever toute denrée alimentaire et boissons destinées à la consommation animale avant le traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 6.22.7 – Désinfection des surfaces dures non poreuses dans les véhicules de transport de bétail

| | |
|--|----------------------|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de | Bactéries Levures |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|--|---|
| développement) | Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Etablissements vétérinaires, abris pour animaux (chenils, clapiers, cages, ruches, écuries) et pour le bétail (volaille, bovins) |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries, levures et virus : 9,3 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 9,3% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 10L, 20L Cuve en PEHD 1000L |

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des véhicules de transport pour animaux vides.
- Enlever toute denrée alimentaire et boisson destinées à la consommation animale avant le traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.7. Description de l'usage

Tableau 7. Usage # 6.22.8 – Désinfection des surfaces internes dans les systèmes de distribution d'eau potable

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie, secteur institutionnel (domiciles, hôtels..) et secteur médical |
| Méthode(s) d'application | CIP, dilution |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries : 1,2 % v/v Organismes additionnels : - Levures : 3,6 % v/v - Champignons : 3,6% v/v - Virus : 3% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 10L, 20L Cuve en PEHD 1000L |

4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).

4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.8. Description de l'usage

Tableau 8. Usage # 6.22.9 – Désinfection des surfaces internes dans les systèmes d'eau vétérinaires

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie vétérinaire, fermes, abris pour animaux |
| Méthode(s) d'application | CIP, dilution |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries : 7,9 % v/v Organismes additionnels : - Levures : 7,9 % v/v - Champignons : 7,9% v/v - Virus : 9,3% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 10L, 20L Cuve en PEHD 1000L |

4.8.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.8.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).

4.8.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.8.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22

4.8.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6.22



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 6.22

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.
- Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin:
- Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.
- Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- En cas de symptômes : appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Protéger du gel.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 3 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages TP 3 et TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées alimentaires.

- Pour les usages TP 4 Désinfection des surfaces internes dans les systèmes de distribution d'eau, l'utilisateur doit s'assurer du respect des valeurs limites de chlorates dans l'eau potable conformément à la Directive Eau².

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 6.22

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercia(aux) | 20L EAU DE JAVEL 12,5%C.A. STROMB 1000L EAU DE JAVEL 12,5%C.A. STROMB 10L EAU DE JAVEL 12,5%C.A. STROMB 20L EAU DE JAVEL 12,5%C.A. FIRST CLEAN HYPOCHLORITE DE SOUDE 13% LTSA HYPOCHLORITE DE SOUDE 13% LTCSA | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-06.22-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 12,50 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 89,29 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 7.11

1. Information administrative sur le Meta RCP 7.11

1.1. Identification du Meta RCP 7.11

| | |
|-----------------------|---------------|
| Identification | Meta RCP 7.11 |
|-----------------------|---------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|--------------------|---|
| Numéro 7.11 | - |
|--------------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|------------|
| Type de produit (s) | PT 2, 3, 4 |
|----------------------------|------------|

² EC, 2020 : Directive (EU) 2020/2184 of the european parliament and of the council of 16 December 2020 on the quality of water intended for human consumption



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



2. Composition du Meta RCP 7.11

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 7.11

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 3,60 | 3,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 25,71 | 25,71 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|-------------------|
| Concentré soluble |
|-------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 7.11

| Classification | |
|--------------------------|---|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Lésions oculaires graves, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. |

| | |
|------|---|
| | <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette)</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p> |
| Note | - |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 7.11

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 7.11.1 – Désinfection des surfaces dures en milieu médical

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Médical Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 23% v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 23% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 0.12L, 0.25L Bidon en PEHD 5L |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.

- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 7.11.2 – Désinfection des surfaces dures en contact avec les aliments

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (agriculture, général, viande, lait, boissons alcoolisées et non alcoolisées), institutions |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries de la viande, industries du lait et industries des boissons alcoolisées) : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 23 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 23% v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries de boissons non alcoolisées : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 34% v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 34% v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 34% v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons : 34% v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 0.12L, 0.25L Bidon en PEHD 5L |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 7.11.3 – Désinfection des surfaces dures dans les institutions et les industries

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

| | |
|--|---|
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (cosmétique, général, agriculture), institutions |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général) : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 23 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 23% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 34% v/v Organismes additionnels : - Champignons : 34% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 0.12L, 0.25L Bidon en PEHD 5L |

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 7.11.4 – Désinfection des surfaces dures par CIP

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 2 TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (cosmétique, général, agriculture), institutions, établissements vétérinaires, abris pour animaux (chenils, clapiers, cages, ruches, écuries...) et pour le bétail (volailles, bovins...) |
| Méthode(s) d'application | CIP |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries de la viande, industries du lait et industries des boissons alcoolisées) : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 23 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 23% v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries de boissons non alcoolisées : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 34% v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 34% v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 34% v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons : 34% v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 0.12L, 0.25L Bidon en PEHD 5L |

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 7.11.6 – Désinfection des surfaces dures non poreuses en zone vétérinaire

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Etablissements vétérinaires, abris pour animaux (chenils, clapiers, cages, ruches, écuries...) et pour le bétail (volailles, bovins...) |
| Méthode(s) d'application | Nettoyage, essuyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 21 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 23% v/v - Virus : 27% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 0.12L, 0.25L Bidon en PEHD 5L |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- -À utiliser uniquement dans des bâtiments d'élevage vides.
- Enlever toute denrée alimentaire et boissons destinées à la consommation animale avant le traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 7.11.7 – Désinfection des surfaces dures non poreuses dans les véhicules de transport de bétail

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Véhicules transportant du bétail |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries, levures et virus : 27 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 27% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 0.12L, 0.25L Bidon en PEHD 5L |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des véhicules de transport pour animaux vides.
- Enlever toute denrée alimentaire et boissons destinées à la consommation animale avant le traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.7. Description de l'usage

Tableau 7. Usage # 7.11.8 – Désinfection des surfaces internes dans les systèmes de distribution d'eau potable

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (viande, boissons alcoolisées et non alcoolisées, lait, agriculture), secteur institutionnel (domiciles, hôtels...) et médical |
| Méthode(s) d'application | CIP, dilution |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries : 3,4% v/v Organismes additionnels : - Levures : 10,1% v/v - Champignons : 10,1% v/v - Virus : 8,4% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|--|--|
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 0.12L, 0.25L Bidon en PEHD 5L |

4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).

4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.8. Description de l'usage

Tableau 8. Usage # 7.11.9 – Désinfection des surfaces internes dans les systèmes d'eau vétérinaires

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie vétérinaire, fermes, abris pour animaux |
| Méthode(s) d'application | CIP, dilution |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries : 22,3% v/v Organismes additionnels : - Levures : 22,3% v/v - Champignons : 22,3% v/v - Virus : 26,3% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|--|--|
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 0.12L, 0.25L Bidon en PEHD 5L |
|--|--|

4.8.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.8.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).

4.8.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.8.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

4.8.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.11

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 7.11

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin :
- Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Protéger du gel.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 11 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages TP 3 et TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées alimentaires.
- Pour les usages TP 4 Désinfection des surfaces internes dans les systèmes de distribution d'eau, l'utilisateur doit s'assurer du respect des valeurs limites de chlorates dans l'eau potable conformément à la Directive Eau³.

³ EC, 2020 : Directive (EU) 2020/2184 of the European Parliament and of the Council of 16 December 2020 on the quality of water intended for human consumption

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 7.11

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 120ML EAU DE JAVEL 3,6%C.A. OXOLIS 250ML EAU DE JAVEL 3,6%C.A. OXOLIS 5L JAVEL BEC BLANC 3,6%C.A. | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-07.11-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 3,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 25,71 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 7.12

1. Information administrative sur le Meta RCP 7.12

1.1. Identification du Meta RCP 7.12

| | |
|-----------------------|---------------|
| Identification | Meta RCP 7.12 |
|-----------------------|---------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|--------------------|---|
| Numéro 7.12 | - |
|--------------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|------------|
| Type de produit (s) | PT 2, 3, 4 |
|----------------------------|------------|

2. Composition du Meta RCP 7.12

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 7.12

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 4,80 | 4,80 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 34,29 | 34,29 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|-------------------|
| Concentre soluble |
|-------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 7.12

| Classification | |
|--------------------------|---|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Lésions oculaires graves, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|------|---|
| | <p>P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.</p> <p>P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette)</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer</p> <p>P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p> |
| Note | EUH031 : Au contact d'un acide, libère un gaz toxique. |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 7.12

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 7.12.1 – Désinfection des surfaces dures en milieu médical

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Médical Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 15 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 15 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 2L |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 7.12.2 – Désinfection des surfaces dures en contact avec les aliments

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (général, viande, lait, boissons alcoolisées et non alcoolisées), institutions |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> • Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries de la viande, industries du lait et industries des boissons alcoolisées) : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 15 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 15 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désinfection des surfaces dans les industries de boissons non alcoolisées : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 23 % v/v |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

| | |
|--|---|
| | <p>Organismes additionnels : - Champignons et virus : 23 % v/v</p> <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : <p>Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 23 % v/v</p> <p>Organismes additionnels : - Champignons : 23 % v/v</p> <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 2L |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 7.12.3 – Désinfection des surfaces dures dans les institutions et les industries

| | |
|--|------|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |

| | |
|--|--|
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (cosmétique, agriculture, général), institutions |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général) : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 15 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 15 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 23 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 23 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 2L |

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.4. Description de l'usage

Tableau 4 Usage # 7.12.4 – Désinfection des surfaces dures par CIP

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 TP4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (cosmétique, agriculture, général, viande, lait, boissons alcoolisées et non alcoolisées), institutions |
| Méthode(s) d'application | CIP |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries de la viande, industries du lait et industries des boissons alcoolisées) : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 15 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 15 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries de boissons non alcoolisées : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 23 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 23 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 23 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons : 23 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |

| | |
|--|----------------------|
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 2L |
|--|----------------------|

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pour les usages TP2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.5. Description de l'usage

Tableau 5 Usage # 7.12.6 – Désinfection des surfaces dures non poreuses en zone vétérinaire

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Etablissements vétérinaires, abris pour animaux (chenils, clapiers, cages, ruches, écuries...) et pour le bétail (volailles, bovins...) |
| Méthode(s) d'application | Nettoyage, essuyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 14 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 16 % v/v - Virus : 18% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |

| | |
|--|----------------------|
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 2L |
|--|----------------------|

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des bâtiments d'élevage vides.
- Enlever toute denrée alimentaire et boisson destinées à la consommation animale avant le traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.6. Description de l'usage

Tableau 6 Usage # 7.12.7 –Désinfection des surfaces dures non poreuses dans les véhicules de transport de bétail

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Véhicules transportant du bétail |
| Méthode(s) d'application | Nettoyage, essuyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries, levures et virus : 18 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 18 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|--|----------------------|
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 2L |

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des véhicules de transport pour animaux vides.
- Enlever toute denrée alimentaire et boisson destinées à la consommation animale avant le traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces..

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.7. Description de l'usage

Tableau 7 Usage # 7.12.8 – Désinfection des surfaces internes dans les systèmes de distribution d'eau potable

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (viande, boissons alcoolisées et non alcoolisées, lait, agriculture), secteur institutionnel (domiciles, hôtels...) et médical |
| Méthode(s) d'application | CIP, dilution |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries : 2,2 % v/v Organismes additionnels : - Levures : 6,7 % v/v - Champignons : 6,7 % v/v |

| | |
|--|---|
| | - Virus : 5,6 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 2L |

4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).

4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.8. Description de l'usage

Tableau 8 Usage # 7.12.9 – Désinfection des surfaces internes dans les systèmes d'eau vétérinaires

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie vétérinaire, fermes, abris pour animaux |
| Méthode(s) d'application | CIP, dilution |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries : 14,7 % v/v Organismes additionnels : - Levures : 14,7 % v/v - Champignons : 14,7 % v/v - Virus : 17,4 % v/v |

| | |
|--|--|
| | Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 2L |

4.8.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.8.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).

4.8.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.8.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

4.8.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.12

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 7.12

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin:
- Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale
En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 8 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages TP 3 et TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées alimentaires.
- Pour les usages TP 4 Désinfection des surfaces internes dans les systèmes de distribution d'eau, l'utilisateur doit s'assurer du respect des valeurs limites de chlorates dans l'eau potable conformément à la Directive Eau⁴.

⁴ EC, 2020 : Directive (EU) 2020/2184 of the European Parliament and of the Council of 16 December 2020 on the quality of water intended for human consumption

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 7.12

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 2L EAU DE JAVEL A 4,8%C.A. BEC PROFESSIONNELS JAVEL 5% LTCSA JAVEL 5% LTSA EAU DE JAVEL 02 JAVEL A 4,8%C.A. | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-07.12-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 4,80 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 34,29 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 7.2

1. Information administrative sur le Meta RCP 7.2

1.1. Identification du Meta RCP 7.2

| | |
|-----------------------|--------------|
| Identification | Meta RCP 7.2 |
|-----------------------|--------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|-------------------|---|
| Numéro 7.2 | - |
|-------------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|------------|
| Type de produit (s) | PT 2, 3, 4 |
|----------------------------|------------|

2. Composition du Meta RCP 7.2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 7.2

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 | 18,57 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|-------------------|
| Concentré soluble |
|-------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 7.2

| Classification | |
|--------------------------|---|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 1 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Attention |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection du visage P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. |

| | |
|------|---|
| | P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation. |
| Note | - |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 7.2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 7.2.1 – Désinfection des surfaces dures en milieu médical

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Médical Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 30 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 30 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et un masque de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 7.2.2 – Désinfection des surfaces dures en contact avec les aliments

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (général, viande, lait, boissons alcoolisées et non alcoolisées, agriculture), institutions |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries de la viande, industries du lait et industries des boissons alcoolisées) : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 30 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 30 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries de boissons non alcoolisées : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 45 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 45 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 45 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons : 45 % v/v |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|--|--|
| | Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et un masque de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 7.2.3 – Désinfection des surfaces dures dans les institutions et les industries

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (cosmétique, agriculture, général), institutions |
| Méthode(s) d'application | Nettoyage, essuyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> • Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général) : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 30 % v/v |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

| | |
|--|---|
| | <p>Organismes additionnels : - Champignons et virus : 30 % v/v</p> <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : <p>Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 45 % v/v</p> <p>Organismes additionnels : - Champignons : 45 % v/v</p> <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L |

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et un masque de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 7.2.4 – Désinfection des surfaces dures par CIP

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (cosmétique, agriculture, général, viande, lait, boissons alcoolisées et non alcoolisées), institutions |
| Méthode(s) d'application | CIP |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries de la viande, industries du lait et industries des boissons alcoolisées) : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 30 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 30 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries de boissons non alcoolisées : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 45 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 45 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 45 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons : 45 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L |

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et un masque de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 7.2.6 – Désinfection des surfaces dures non poreuses en zone vétérinaire

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Etablissements vétérinaires, abris pour animaux (chenils, clapiers, cages, ruches, écuries..) et pour le bétail (volaille, bovins..) |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 27 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 31 % v/v - Virus : 35 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des bâtiments d'élevage vides.
- Enlever toute denrée alimentaire et boisson destinées à la consommation animale avant le traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et un masque de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces..

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 7.2.7 – Désinfection des surfaces dures non poreuses dans les véhicules de transport de bétail

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Véhicules transportant du bétail |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries, levures et virus : 35 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 35 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des véhicules de transport vides.
- Enlever toute denrée alimentaire et boisson destinées à la consommation animale avant le traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et un masque de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces..

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.7. Description de l'usage

Tableau 7. Usage # 7.2.8 – Désinfection des surfaces internes dans les systèmes de distribution d'eau potable

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (viande, boissons alcoolisées et non alcoolisées, lait, agriculture), secteur institutionnel (domiciles, hôtels..) et médical |
| Méthode(s) d'application | CIP, dilution |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries : 4,4 % v/v Organismes additionnels : - Levures : 13,3 % v/v - Champignons : 13,3 % v/v - Virus : 11,1 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|--|--|
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L |

4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et un masque de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).

4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.8. Description de l'usage

Tableau 8. Usage # 7.2.9 – Désinfection des surfaces internes dans les systèmes d'eau vétérinaires

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie vétérinaire, fermes, abris pour animaux |
| Méthode(s) d'application | CIP, dilution |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries : 22,1 % v/v Organismes additionnels : - Levures : 29,3 % v/v - Champignons : 29,3 % v/v - Virus : 34,6 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|--|--|
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L, 20L |
|--|--|

4.8.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.8.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et un masque de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).

4.8.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.8.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

4.8.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 7.2

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 7.2

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 11 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages TP 3 et TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées alimentaires.
- Pour les usages TP 4 Désinfection des surfaces internes dans les systèmes de distribution d'eau, l'utilisateur doit s'assurer du respect des valeurs limites de chlorates dans l'eau potable conformément à la Directive Eau⁵.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 7.2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 250ML EAU DE JAVEL A 2,6%C.A. LAJOT BEC 1L EAU DE JAVEL A 2,6%C.A. BEC PROFESSIONNELS 2L EAU DE JAVEL A 2,6%C.A. BEC PROFESSIONNELS 5L EAU DE JAVEL A 2,6%C.A. BEC PROFESSIONNELS 10L EAU DE JAVEL A 2,6%C.A. BEC PROFESSIONNELS 20L EAU DE JAVEL A 2,6%C.A. BEC PROFESSIONNELS EAU DE JAVEL 02 JAVEL A 2,6%C.A. | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-07.2-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 |

⁵ EC, 2020 : Directive (EU) 2020/2184 of the European Parliament and of the Council of 16 December 2020 on the quality of water intended for human consumption

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 8

1. Information administrative sur le Meta RCP 8

1.1. Identification du Meta RCP 8

| | |
|-----------------------|------------|
| Identification | Meta RCP 8 |
|-----------------------|------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|-----------------|---|
| Numéro 8 | - |
|-----------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|-----------|
| Type de produit (s) | TP2, 3, 4 |
|----------------------------|-----------|

2. Composition du Meta RCP 8

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 8

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|--------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 1,60 | 1,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 11,429 | 11,429 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|-------------------|
| Concentré soluble |
|-------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 8

| Classification | |
|----------------------|---|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Toxicité aquatique chronique catégorie 3 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |

| Etiquetage | |
|--------------------------|--|
| Mentions d'avertissement | Attention |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie. P234 : conserver uniquement dans le récipient d'origine. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P264: Se laver ... soigneusement après manipulation. P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P321: Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation. |
| Note | EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 8

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 8.1 – Désinfection des surfaces (sols) par essuyage avec un balai et un seau

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries : 50 % v/v Organismes additionnels : - Levures, champignons et virus : 50 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 8.2 – Désinfection des surfaces (autres que les sols) par essuyage avec un tissu et un seau

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries : 50 % v/v Organismes additionnels : - Levures, champignons et virus : 50 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 8.3 – Désinfection des cuvettes de toilettes

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries : 50 % v/v Organismes additionnels : - Levures, champignons et virus : 50 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L |

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire puis actionner la chasse d'eau.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 8.4 – Désinfection des surfaces (autres que les sols) en contact avec les aliments en les essuyant avec un tissu et un seau

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 50 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 50% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L |

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 8.5 – Désinfection des habitats pour animaux de compagnie et des équipements associés

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Domestique |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 44,4 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 57,1% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bouteille en PEHD 1L, 2L Bidon en PEHD 5L, 10L |

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des poulaillers/étables/clapiers/cages/enclos vides.
- Enlever toutes denrées alimentaires et boissons avant le traitement.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 8

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 8

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette. Le volume de produit à diluer et le volume d'eau à utiliser devront être clairement indiqués sur l'étiquette (par exemple, ajouter X volumes de produit dans Y volumes d'eau).

5.2. Mesures de gestion de risque

- Se laver les mains après utilisation.
- Eviter le contact avec la peau.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 11 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques

6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 8

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom commercial | 2L EAU DE JAVEL 1,6%C.A. BEC EUCALYPTUS | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-08-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 1,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 11,429 |

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom commercial | 2L EAU DE JAVEL 1,6%C.A. BEC LAVANDE | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-08-02 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 1,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 11,429 |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom commercial | 2L EAU DE JAVEL 1,6%C.A. BEC MENTHE | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-08-03 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 1,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 11,429 |

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom commercial | 2L EAU DE JAVEL 1,6%C.A. BEC PROVENÇAL | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-08-04 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 1,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 11,429 |

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom commercial | 2L EAU DE JAVEL 1,6%C.A. BEC CITRON | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-08-05 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 1,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 11,429 |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 5L EAU DE JAVEL 1,6%C.A. BEC 2L EAU DE JAVEL 1,6%C.A. BEC | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-08-06 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 1,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 11,429 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 10.1

1. Information administrative sur le Meta RCP 10.1

1.1. Identification du Meta RCP 10.1

| | |
|-----------------------|---------------|
| Identification | Meta RCP 10.1 |
|-----------------------|---------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|--------------------|---|
| Numéro 10.1 | - |
|--------------------|---|

1.3. Type de produit(s)

| | |
|---------------------------|------------|
| Type de produit(s) | PT 2, 3, 4 |
|---------------------------|------------|

2. Composition du Meta RCP 10.1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 10.1

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 | 18,57 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

DAAP19

AMM n° FR-2022-0034

2.2. Types de formulations

Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 10.1

| Classification | |
|--------------------------|--|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Lésions oculaires graves, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation. |
| Note | - |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 10.1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 10.1.1 – Désinfection des surfaces dures en milieu médical

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Santé |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage, inondation – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 30 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 30 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 10.1.2 – Désinfection des surfaces dures en contact avec les aliments

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | industries (général, viande, lait, boissons non alcoolisées, agriculture), institutions |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage, inondation – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries de la viande, industries du lait et industries des boissons alcoolisées) : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 30 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 30 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante Désinfection des surfaces dans les industries de boissons non alcoolisées : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 45 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 45% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 45 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 45% v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |

| | |
|--|------------------|
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L |
|--|------------------|

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 10.1.3 – Désinfection des surfaces dures dans les institutions et les industries

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industries (général, cosmétique, agriculture), institutions |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage, inondation – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> • Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries cosmétiques : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 30 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 30 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bactéries et levures : 45 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> Champignons : 45% v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L |

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 10.1.4 – Désinfection des surfaces dures par CIP

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|--|--|
| Domaine(s) d'utilisation | Industries (général, viande, lait, boissons non alcoolisées, agriculture, cosmétique) institutions |
| Méthode(s) d'application | CIP |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries de la viande, industries du lait et industries des boissons alcoolisées) : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bactéries et levures : 30 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> Champignons et virus : 30 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries de boissons non alcoolisées : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bactéries et levures : 45 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> Champignons et virus : 45% v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bactéries et levures : 45 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> Champignons : 45% v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L |

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 10.1.6 – Désinfection des surfaces dures non poreuses en zone vétérinaire

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Etablissements vétérinaires, abris pour animaux (chenils, clapiers, cages, ruches, écuries...) et pour le bétail (volailles, bovins..) |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage, inondation – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 27 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 31 % v/v - Virus : 35 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L |

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des bâtiments d'élevage vides.
- Enlever toute denrée alimentaire et boissons destinées à la consommation animale avant le traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 10.1.7 – Désinfection des surfaces dures non poreuses dans les véhicules de transport de bétail

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Véhicules transportant du bétail |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage, inondation – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries, levures et virus : 35 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 35 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L |

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des véhicules de transport pour animaux vides.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Enlever toute denrée alimentaire et boissons destinées à la consommation animale avant le traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces..

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.1

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 10.1

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin :
- Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- En l'absence de symptômes :appeler un centre antipoison/un médecin



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 11 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.
- Pour les usages TP 3 et TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées alimentaires.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 10.1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom commercial | 5L DETERGENT BEC AVEC JAVEL EUCALYPTUS | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-10.1-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 5L DETERGENT BEC AVEC JAVEL CLASSIQUE 5L SOLI-JAVEL + 4 EN 1 | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-10.1-02 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 |

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 5L DETERGENT BEC AVEC JAVEL CITRON 5L SOLI-JAVEL + 4 EN 1 CITRON | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-10.1-03 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 2,60 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 18,57 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 10.2

1. Information administrative sur le Meta RCP 10.2

1.1. Identification du Meta RCP 10.2

| | |
|-----------------------|---------------|
| Identification | Meta RCP 10.2 |
|-----------------------|---------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|--------------------|---|
| Numéro 10.2 | - |
|--------------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|------------|
| Type de produit (s) | PT 2, 3, 4 |
|----------------------------|------------|

2. Composition du Meta RCP 10.2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 10.2

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 4,80 | 4,80 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 34,29 | 34,29 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,16 | 0,16 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|-------------------|
| Concentré soluble |
|-------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 10.2

| Classification | |
|--------------------------|--|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 <i>Lésions oculaires graves, catégorie 1</i> Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P234 : conserver uniquement dans le récipient d'origine. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

| | |
|------|--|
| | <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...</p> <p>P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.</p> <p>P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p> |
| Note | EUH031 : Au contact d'un acide, libère un gaz toxique. |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 10.2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 10.2.1 – Désinfection des surfaces dures en milieu médical

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Médical Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage, inondation – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 15 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 15 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).

- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 10.2.2 – Désinfection des surfaces dures en contact avec les aliments

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (général, viande, lait, boissons alcoolisées et non alcoolisées, agriculture), institutions |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage, inondation – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> • Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries de la viande, industries du lait et industries des boissons alcoolisées) : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 15 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 15 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désinfection des surfaces dans les industries de boissons non alcoolisées : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 23 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 23 % v/v |

| | |
|--|--|
| | Temps de contact : 5 min Température ambiante <ul style="list-style-type: none"> • Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 23 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 23 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 10.2.3 – Désinfection des surfaces dures dans les institutions et les industries

| | |
|--|----------------------|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de | Bactéries Levures |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|--|---|
| développement) | Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (général, agriculture, cosmétique), institutions |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage, inondation – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général) et industries cosmétiques: <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 15 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 15 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 23 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons : 23 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L |

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 10.2.4 – Désinfection des surfaces dures par CIP

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 2 TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industries (général, viande, lait, boissons alcoolisées et non alcoolisées, agriculture, cosmétique), institutions, établissements vétérinaires, abris pour animaux (chenils, clapiers, cages, ruches, écuries...) et pour bétail (volailles, bovins) |
| Méthode(s) d'application | CIP |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries de la viande, industries du lait et industries des boissons alcoolisées) : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 15 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 15 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries de boissons non alcoolisées : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 23 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 23 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 23 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons : 23 % v/v |

| | |
|--|--|
| | Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L |

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit (mélange/chargement) et la phase de post application (maintenance du système).

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 10.2.6 – Désinfection des surfaces dures non poreuses en zone vétérinaire

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Etablissements vétérinaires, abris pour animaux (chenils, clapiers, cages, ruches, écuries...) et pour bétail (volailles, bovins) |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage, inondation – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 14 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 16 % v/v - Virus : 18 % v/v |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|--|--|
| | Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L |

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des bâtiments d'élevage vides.
- Enlever toute denrée alimentaire et boisson destinées à la consommation animale avant le traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces..

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 10.2.7 – Désinfection des surfaces dures non poreuses dans les véhicules de transport de bétail

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Véhicules transportant du bétail |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage, inondation – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries, levures et virus : 18 % v/v |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

| | |
|--|---|
| | Organismes additionnels : - Champignons : 18 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 5L |

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des véhicules de transports pour animaux vides
- Enlever toute denrée alimentaire et boisson destinées à la consommation animale avant le traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces..

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 10.2

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 10.2

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin :
- Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 8 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.
- Pour les usages TP 3 et TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées alimentaires.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 10.2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom commercial | 5L DETERGENT CONCENTRE BEC AVEC JAVEL EUCALYPTUS | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-10.2-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 4,80 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 34,29 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,16 |

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom commercial | 5L DETERGENT CONCENTRE BEC AVEC JAVEL CLASSIQUE | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-10.2-02 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 4,80 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 34,29 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,16 |

| | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom commercial | 5L DETERGENT CONCENTRE BEC AVEC JAVEL CITRON | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-10.2-03 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 4,80 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 34,29 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,16 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 11

1. Information administrative sur le Meta RCP 11

1.1. Identification du Meta RCP 11

| | |
|-----------------------|-------------|
| Identification | Meta RCP 11 |
|-----------------------|-------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|------------------|---|
| Numéro 11 | - |
|------------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|------------|
| Type de produit (s) | PT 2, 3, 4 |
|----------------------------|------------|

2. Composition du Meta RCP 11

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 11

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 6,00 | 6,00 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 42,86 | 42,86 |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---------------------|---------------------|-------------|------------|-----------|-------------|------|
| | | | | | Min | Max |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 8,53 | 8,55 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 11

| Classification | |
|--------------------------|--|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée, catégorie 1 Lésions oculaires graves, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H318 : Provoque de graves lésions des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche NE PAS faire vomir P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P405 : Garder sous clef. |

| | |
|------|---|
| | P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation. |
| Note | EUH031 : Au contact d'un acide, libère un gaz toxique. EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires. |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 11

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 11.1 – Désinfection des surfaces dures en milieu médical

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Médical Intérieur |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage, inondation – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 16 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 16 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 20L Fût en PEHD 200L Cuve en PEHD 1000L |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection, ainsi qu'un appareil de protection respiratoire pendant la phase d'application du produit la maintenance du système.
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Pour l'application par essuyage, déverser le produit directement sur les surfaces puis essuyer avec un tissu.
- Pour l'application sur les sols, déverser le produit directement sur les surfaces puis essuyer avec un tissu et un manche.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 11.2 – Désinfection des surfaces dures en contact avec les aliments

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (général, viande, lait, boissons alcoolisées et non alcoolisées, agriculture), institutions |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage, inondation – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries de la viande, industries du lait et industries des boissons alcoolisées) : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 16 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 16 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries de boissons non alcoolisées : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 24 % v/v <p>Organismes additionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champignons et virus : 24 % v/v <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : <p>Organismes obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries et levures : 24 % v/v |

| | |
|--|---|
| | Organismes additionnels : - Champignons : 24 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 20L Fût en PEHD 200L Cuve en PEHD 1000L |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection, ainsi qu'un appareil de protection respiratoire pendant la phase d'application du produit la maintenance du système.
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Pour l'application par essuyage, déverser le produit directement sur les surfaces puis essuyer avec un tissu.
- Pour l'application sur les sols, déverser le produit directement sur les surfaces puis essuyer avec un tissu et un manche.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 11.3 – Désinfection des surfaces dures dans les institutions et les industries

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|--|---|
| Domaine(s) d'utilisation | Institutions, industries (général, agriculture, cosmétique) |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage, inondation – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général) et industries cosmétiques : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 16 % v/v Organismes additionnels : - Champignons et virus : 16 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 24 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 24 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 20L Fût en PEHD 200L Cuve en PEHD 1000L |

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection, ainsi qu'un appareil de protection respiratoire pendant la phase d'application du produit la maintenance du système.
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Pour l'application par essuyage, déverser le produit directement sur les surfaces puis essuyer avec un tissu.
- Pour l'application sur les sols, déverser le produit directement sur les surfaces puis essuyer avec un tissu et un manche.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 11.4 – Désinfection des surfaces dures par CIP

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 2 TP 4 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus (sauf industries agricoles) |
| Domaine(s) d'utilisation | Institutions, industries (général, viande, lait, boissons alcoolisées et non alcoolisées, agriculture, cosmétique) |
| Méthode(s) d'application | CIP |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les institutions, industries (cas général), industries de la viande, industries du lait et industries des boissons alcoolisées) : <p>Organismes obligatoires :</p> <p>- Bactéries et levures : 16 % v/v</p> <p>Organismes additionnels :</p> <p>- Champignons et virus : 16 % v/v</p> <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries de boissons non alcoolisées : <p>Organismes obligatoires :</p> <p>- Bactéries et levures : 24 % v/v</p> <p>Organismes additionnels :</p> <p>- Champignons et virus : 24 % v/v</p> <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Désinfection des surfaces dans les industries agricoles : <p>Organismes obligatoires :</p> <p>- Bactéries et levures : 24 % v/v</p> <p>Organismes additionnels :</p> <p>- Champignons : 24 % v/v</p> <p>Temps de contact : 5 min Température ambiante</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |

| | |
|--|---|
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 20L Fût en PEHD 200L Cuve en PEHD 1000L |
|--|---|

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit, ainsi qu'un appareil de protection respiratoire pendant la maintenance du système (pompe doseuse).
- Porter un équipement de protection respiratoire pendant la phase de maintenance du système (pompe doseuse).

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 11.5 – Désinfection des surfaces dures non poreuses en zone vétérinaire

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Etablissements vétérinaires, abris pour animaux (chenils, clapiers, cages, ruches, écuries...) et pour le bétail (volailles, bovins..) |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage, inondation – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries et levures : 15 % v/v Organismes additionnels : - Champignons : 17 % v/v - Virus : 19 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | |
|--|---|
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 20L Fût en PEHD 200L Cuve en PEHD 1000L |

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des bâtiments d'élevage vides.
- Enlever toute denrée alimentaire et boisson destinées à la consommation animale avant le traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Pour l'application par essuyage, déverser le produit directement sur les surfaces puis essuyer avec un tissu.
- Pour l'application sur les sols, déverser le produit directement sur les surfaces puis essuyer avec un tissu et un manche.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces..

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 11.6 – Désinfection des surfaces dures non poreuses dans les véhicules de transport de bétail

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP 3 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Véhicules transportant du bétail |
| Méthode(s) d'application | Essuyage, nettoyage, inondation – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Organismes obligatoires : - Bactéries, levures et virus : 19 % v/v |

| | |
|--|---|
| | Organismes additionnels : - Champignons : 19 % v/v Temps de contact : 5 min Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Bidon en PEHD 20L Fût en PEHD 200L Cuve en PEHD 1000L |

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- À utiliser uniquement dans des véhicules de transports pour animaux vides.
- Enlever toute denrée alimentaire et boisson destinées à la consommation animale avant le traitement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit (mélange/chargement et application).
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- Pour l'application par essuyage, déverser le produit directement sur les surfaces puis essuyer avec un tissu.
- Pour l'application sur les sols, déverser le produit directement sur les surfaces puis essuyer avec un tissu et un manche.
- Ne pas laisser entrer d'animaux dans la zone traitée durant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 11

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 11

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin :
- Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.
- Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- En cas de symptômes : appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 6 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.
- Pour les usages professionnels TP 3 et TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées alimentaires.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 11

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 20L DETERGENT ALCALIN CHLORE NON-MOUSSANT BEC PROFESSIONNELS 200L DETERGENT ALCALIN CHLORE NON-MOUSSANT BEC PROFESSIONNELS 1000L DETERGENT ALCALIN CHLORE NON-MOUSSANT BEC PROFESSIONNELS | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-11-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 6,00 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 42,86 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 8,55 |

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 20L DETERGENT ALCALIN CHLORE MOUSSANT BEC PROFESSIONNELS 200L DETERGENT ALCALIN CHLORE MOUSSANT BEC PROFESSIONNELS 1000L DETERGENT ALCALIN CHLORE MOUSSANT BEC PROFESSIONNELS | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-11-02 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 6,00 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 42,86 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 8,55 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 12

1. Information administrative sur le Meta RCP 12

1.1. Identification du Meta RCP 12

| | |
|-----------------------|-------------|
| Identification | Meta RCP 12 |
|-----------------------|-------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|------------------|---|
| Numéro 12 | - |
|------------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|---|
| Type de produit (s) | 2 |
|----------------------------|---|

2. Composition du Meta RCP 12

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 12

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 4,80 | 4,80 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 34,29 | 34,29 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,16 | 0,16 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|-------------------------------|
| Spray liquide prêt à l'emploi |
|-------------------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 12

| Classification | |
|----------------------|--|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2 Lésions oculaires graves, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2 |

| | |
|--------------------------|--|
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque de graves lésions des yeux H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation. |
| Note | EUH031 : Au contact d'un acide, libère un gaz toxique. |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 12

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 12.1 – Désinfections des surfaces dures par pulvérisation

| | |
|---|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Santé, institutions, industrie (général) |
| Méthode(s) d'application | Pulvérisation |

| | |
|--|--|
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Produits prêts à l'emploi. Temps de contact : 5 minutes Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Spray à gâchette en PEHD 0.5L, 0.75L |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 12

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 12

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 12

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 12

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 12

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 12

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection ainsi qu'un appareil de protection respiratoire avec un facteur de protection de 4 a minima pendant l'application du produit.
- La pulvérisation doit être effectuée vers le bas afin d'éviter l'exposition.
- Ne pas être présent dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes équipements de protection que l'applicateur du produit.
- Ne pas entrer dans la zone traitée avant le séchage complet des surfaces.
- S'assurer que les enfants ne sont pas présents dans la zone traitée pendant l'application du produit et ce jusqu'au séchage complet des surfaces.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin :
- Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale
En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 8 mois.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 12

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom(s) commercial(aux) | 500ML SPRAY AVEC JAVEL A 4,8%C.A. BEC PROFESSIONNELS 750ML SPRAY AVEC JAVEL A 4,8%C.A. BEC PROFESSIONNELS | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-12-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 4,80 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 34,29 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,16 |

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 13

1. Information administrative sur le Meta RCP 13

1.1. Identification du Meta RCP 13

| | |
|-----------------------|-------------|
| Identification | Meta RCP 13 |
|-----------------------|-------------|

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

| | |
|------------------|---|
| Numéro 13 | - |
|------------------|---|

1.3. Type de produit (s)

| | |
|----------------------------|---|
| Type de produit (s) | 2 |
|----------------------------|---|

2. Composition du Meta RCP 13

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 13

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) | |
|---|------------------------|----------------------------|------------|-----------|-------------|-------|
| | | | | | Min | Max |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 4,50 | 4,50 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 32,14 | 32,14 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,64 | 0,64 |

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

| |
|---------------------|
| Gel prêt à l'emploi |
|---------------------|

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 13

| Classification | |
|--------------------------|--|
| Catégories de danger | Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée catégorie 1 Lésions oculaires graves, catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2 |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H318 : Provoque de graves lésions des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| Conseils de prudence | P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. |

| | |
|------|---|
| | <p>P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche NE PAS faire vomir.</p> <p>P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.</p> <p>P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P405 : Garder sous clef.</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p> |
| Note | - |

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 13

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 13.1 – Désinfection des cuvettes de toilettes dans un espace médical

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Santé |
| Méthode(s) d'application | Appliquer le produit sur les parois de la cuvette et actionner la chasse d'eau – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Produits prêts à l'emploi. Temps de contact : 5 minutes Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Flacon col de cygne en PEHD 0.75L Bouteille en PEHD 0.75L |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 13

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 13

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 13

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 13

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 13

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 13.2 – Désinfection des cuvettes de toilettes dans les institutions/les industries

| | |
|--|--|
| Type de produit | TP 2 |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Bactéries Levures Champignons Virus |
| Domaine(s) d'utilisation | Industrie (général), institutions |
| Méthode(s) d'application | Appliquer le produit sur les parois de la cuvette et actionner la chasse d'eau – sans action mécanique |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Produits prêts à l'emploi. Temps de contact : 5 minutes Température ambiante |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | Flacon col de cygne en PEHD 0.75L Bouteille en PEHD 0.75L |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 13

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 13

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 13

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 13

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 13

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 13

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces. Laisser agir pendant le temps de contact nécessaire.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison et des lunettes de protection pendant la phase d'application du produit.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin :
- Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.
- Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- En cas de symptômes : appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- En l'absence de symptômes : appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 11 mois.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 13

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

| | | | | | |
|---|--|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom commercial | 750ML GEL JAVEL WC A 4,5%C.A. BEC | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-13-01 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 4,50 |
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 32,14 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,64 |

| | | | | | |
|---|---|------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Nom commercial | 750ML GEL JAVEL WC A 4,5%C.A. BEC EXTRA POWER EUCALYPTUS | | | | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0034-13-02 | | | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
| Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂) | / | Substance active | / | / | 4,50 |



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| | | | | | |
|--|------------------------|----------------------------|-----------|-----------|-------|
| Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.7% p/p NaOCl) | Hypochlorite de sodium | Libérateur de chlore actif | 7681-52-9 | 231-668-3 | 32,14 |
| Hydroxide de sodium | Hydroxide de sodium | Stabilisant | 1310-73-2 | 215-185-5 | 0,64 |